



UNION EUROPÉENNE DES FEMMES

Section Réunion / Océan Indien

Juin 2021

Rapport De Sabrina FONTANE et Laurence RIOU

sur

L'Illettrisme à la Réunion : réalités et enjeux

Introduction générale, origines et définitions

L'illettrisme est une réalité portée de plus en plus par les médias tant au niveau politique, journalistique, sociétal qu'éducatif... Affaire de tous et débattue par tous qui fait dire à Bernard Lahire¹ que tous « *ces différents discours rendent visible l'invisible « Société »* ». C'est donc dans une société dite « de savoirs, de connaissances » et de plus en plus exigeante qu'il s'agira de repenser l'illettrisme. Société qui oscille entre mutations de plus en plus rapides et disruptions tant dans ses modes de communication que dans ses modes de transmission ainsi que dans le rapport que chacun entretient avec l'écrit et avec l'Autre. La crise sanitaire vécue récemment au niveau mondial illustre bien les ruptures dans les manières de créer et/ou de rentrer en relation, voire même dans les manières de vivre son altérité.

C'est donc une réalité polymorphe qui rend son analyse et sa compréhension difficile. Dès lors, il convient avant toute chose de s'accorder sur la signification même de l'illettrisme en retraçant brièvement son évolution.

L'émergence sur la scène sociale du nouveau vocable « illettré », nous la devons au Père Joseph Wrésinski en novembre 1977 à Paris qui déclara que « *Dans 10 ans, il n'y ait plus un seul illettré dans nos cités. Que tous aient un métier en mains. Que celui qui sait apprenne à celui qui ne sait pas.* » Le terme d'illettrisme quant à lui sera utilisé pour la première fois en

¹ Bernard Lahire, (1999), « *L'invention de « l'illettrisme »* », Paris, Éditions La Découverte et Syros.

1979 dans le rapport d'ATD Quart Monde. Débute alors une stigmatisation d'une nouvelle catégorie d'exclus, les « illettrés », ceux qui ne sont pas lettrés.

C'est donc sur fond de crise économique qu'à la fin des années 1970, début des années 1980 que cette notion va s'enraciner durablement dans tous les discours et que le changement va s'opérer. Sous la pression associative, politique et médiatique le terme d'illettrisme s'inscrit durablement dans le débat public alors que dans le même temps des travaux vont apparaître en proposant ainsi d'autres notions comme « analphabétisme fonctionnelle », « analphabétisme de retour ». Mais c'est la notion d'illettrisme qui s'impose avec une nouvelle dimension amenée par le « isme » « d'illettrisme » qui, selon Bernard Lahire² « *fait passer de l'individuel au collectif, du particulier au général, de l'expérience singulière au phénomène de masse, bref, au problème social qui appelle des solutions publiques et politiques.* »

Cette profusion de discours sur l'illettrisme va engendrer un certain nombre de conséquences sur la lisibilité, la compréhension et la perception que l'on se fait de cette réalité. Selon l'ANLCI³ « *pour bien comprendre la réalité des situations des personnes, et pour trouver des solutions appropriées, il faut disposer de définitions simples et claires, cesser de confondre illettrisme, analphabétisme, apprentissage du français comme langue étrangère.* »

Nous retiendrons donc comme définition celle donnée par l'ANLCI qui nous dit qu'« *on parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisés en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.* »

En élargissant cette définition à un niveau européen voire mondial, nous pouvons dire que l'illettrisme est caractérisé par une maîtrise insuffisante des compétences de base pour faire face de manière autonome à des situations courantes. Alors que l'analphabétisme sert à désigner les personnes n'ayant jamais été scolarisées et que le problème linguistique rencontré par les nouveaux arrivants dans un pays est l'apprentissage de la langue du pays en tant que langue étrangère.

D'après Laurence RIOU⁴ « *Plusieurs enquêtes ont donc été menées afin d'appréhender au mieux la réalité des situations. Bien que toutes cherchent à évaluer des compétences, un critère permet de les différencier ; c'est l'âge du public interrogé. Ainsi nous aurons trois grandes catégories d'enquêtes : d'abord celle s'adressant aux 18-65 ans (IVQ⁵), puis aux 17-18 ans (JDC⁶) et enfin celle s'adressant à un public d'âge scolaire (PISA⁷)* ».

² Bernard Lahire, (1999), « *L'invention de « l'illettrisme »* », Paris, Éditions La Découverte et Syros.

³ ANLCI : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

⁴ Laurence Riou (2011), « *Les représentations sociales de l'illettrisme : point de vue des formateurs* », Mémoire de Master 2, Saint-Denis.

⁵ IVQ : enquête « Information et Vie Quotidienne » menée par l'INSEE dont le but est de mesurer le niveau de compétences permettant de faire face à des tâches de la vie quotidienne et d'en mesurer l'influence des facteurs sociaux, professionnels, géographiques, scolaire sur ce niveau.

⁶ JDC (anciennement JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense)) : Journées Défenses et Citoyenneté durant lesquelles des épreuves permettent d'apprécier les capacités en lecture des 17-18 ans.

⁷ PISA : Projet International pour le Suivi des Acquis des élèves et dont le but est de mesurer et comparer la compréhension de l'écrit, la culture mathématique et la culture scientifique.

Quelques chiffres⁸ et un constat alarmant voire accablant pour les Outre-Mer :

Selon l'INSEE nous constatons en France une légère amélioration quant au nombre d'illettrés. En effet, l'enquête IVQ de 2004 révèle que 9% des personnes de 18 à 65 ayant été scolarisés en France sont repérés en situation d'illettrisme, soit 3,1 millions de personnes. En 2011/2012, ce taux passe à 7% soit 2,5 millions de personnes en France.

S'agissant de la situation des ultramarins, le constat est sans appel. Néanmoins, il conviendra de considérer les chiffres de cette enquête IVQ pour l'Outre-Mer avec une « distance relative ». En effet les données statistiques ne sont pas strictement comparables, de même que les années de référence varient, allant de 2006 à 2013. En revanche, il est intéressant de les retenir pour mesurer l'étendue de ce « problème » dans ces territoires :

- pour la Guadeloupe : 20% en 2008,
- pour la Martinique : 14% en 2006,
- pour la Réunion : 21% en 2012,
- pour la Guyane : 20% des primo-scolarisés en France en 2013,
- pour Mayotte : 30% des primo-scolarisés en France en 2013.

D'autres données vont venir confirmer cette tendance pour les Outre-Mer, données récoltées lors des journées « Défense et citoyenneté » (JDC). Ainsi, nous voyons qu'en 2014 19,2% des jeunes ultramarins sont considérés en situation d'illettrisme, contre 3,5% pour l'Hexagone (moyenne globale : 4,1%).

- pour la Guadeloupe : 16,1%,
- pour la Martinique : 16,3%,
- pour la Réunion : 14,4%,
- pour la Guyane : 27,2%,
- pour Mayotte : 48,1%.

Pour finir nous citerons, l'enquête PISA de 2012 qui positionne la France à la 21^{ème} place du classement des 65 « pays et économies » ayant participé à l'évaluation de compréhension de l'écrit et de leurs élèves de 15 ans.

À la lecture de ces chiffres, nous comprenons mieux pourquoi la situation est préoccupante à plus d'un titre pour les Outre-Mer. Intéressons-nous maintenant à celle de la Réunion.

Le contexte Réunionnais en particulier

À la Réunion, comme ailleurs l'illettrisme touche un grand nombre de personnes. Si l'on se réfère aux derniers chiffres de l'INSEE, cela représente plus de 116 000 personnes qui seraient en situation d'illettrisme ou du moins recensées comme telles en 2011 dans l'île. Notons également que l'illettrisme a été décrété grande cause nationale en 2013 par le gouvernement. L'illettrisme est donc une priorité nationale et un problème majeur pour la Réunion compte-tenu du nombre de personnes concernés par ce phénomène.

Il est important de replacer l'illettrisme à la Réunion dans une dimension sociale d'ensemble qui nous invite à tenir compte des rapports entre cultures orales et écrites. De même qu'il serait intéressant de tenter de comprendre ce qui se joue dans les réseaux de communication sociale et culturelle.

⁸ Les chiffres cités sont extraits du document intitulé « *État des lieux : les données et chiffres clés.* », Premier Ministre. Délégué interministériel de la langue française pour la cohésion sociale. Document émanant du site www.gouvernement.fr

Pour rappel, la Réunion est devenue un département français en 1946. Jeune département où cohabitent les créoles, les hindous, les malgaches, les musulmans, les chinois, les mahorais... pour ne citer qu'eux. Cette interculturalité nous exhorte à nous pencher sur les « *contacts de langue qui caractérisent bien la situation de diglossie à la Réunion, le statut de langue dominante étant attribué au français* »⁹. Toutes ces diversités culturelles sont autant de conditions d'une insécurité linguistique grandissante. Sachant que les « *lieux d'expression spontanée, aussi bien écrite qu'orale, des populations les plus éloignées de la norme linguistique institutionnelle*¹⁰ » se situent dans les sphères familiales et culturelles. Bien que le système scolaire tienne une place importante pour la compréhension de ce phénomène, il serait « réducteur » de lui en imputer la seule responsabilité. De même que la tentation serait grande pour certains d'imputer à la jeunesse de notre système scolaire, une interprétation permettant d'expliquer tout ou partie de ce phénomène.

À ce stade, il nous apparaît évident que l'illettrisme est un phénomène évolutif et pluricausal qui invite, pour une compréhension fine, à l'approcher en référence à l'état de développement d'une société donnée. Dès lors, analyser les causes multiples et les conséquences personnelles et sociales est une question difficile.

À l'instar des nombreux chantiers initiés au niveau national et ailleurs mobilisant des moyens conséquents, dans l'île plusieurs actions ont vu le jour donnant ainsi naissance à plusieurs dispositifs portés par les pouvoirs publics (Région et Département) ainsi que par différents acteurs.

Nous retiendrons pour les besoins de ce rapport les plus significatifs qui sont :

- le dispositif CLAS « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » qui a été mis en œuvre en 1997 dans le département,
- les CALÉ « Centre Académiques de Lecture Écriture » qui existent depuis quelques années dans l'île et dont le plus ancien et le plus connu portait le nom de centre de classes de lecture du Brûlé (Saint-Denis). Il existe depuis plus de 17 ans et prendra le nom de CALÉ en 2008. Trois autres centres existent et se situent à La Plaine des Palmistes, à l'Entre-Deux et à Saint-Leu,
- les APLI « Ateliers Permanents de Lutte contre L'Illettrisme » mises en place en 2009/2010.
- les CASE A LIRE, dispositif mis en place par la Région Réunion qui a vu le jour pour les premières d'entre elles en 2011,
- l'E2C « École de la 2^{ème} Chance » qui découle du Plan d'Actions 2011-2015.

Notons au passage la création de l'ILLETT « Institut de l'Illettrisme et des langues de l'Océan Indien » qui découle du Plan d'Actions de 2011-2015. Dont la vocation est la recherche, la formation et la valorisation de la recherche dans le domaines de la construction des apprentissages et des savoirs élémentaires. Soulignons de même que l'INPSE¹¹ a ouvert il y a quatre ans une spécialité au master MEEF¹² avec un parcours optionnel PLCI (Plan Lutte Contre l'Illettrisme).

⁹ Laurence Riou (2011), « *Les représentations sociales de l'illettrisme : point de vue des formateurs* », Mémoire de Master 2, Saint-Denis.

¹⁰ Michel Latchoumanin et Jean Viracaoudin (1996), « *La population dite illettrée ou analphabète à la Réunion : quelques repères* », Réunion, CAFOC.

¹¹ INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation.

¹² Master MEEF : Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation.

Pour finir, nous citerons une étude intitulée « Étude relative à la mise en œuvre de piste d'optimisation de la participation des adultes illettrés aux ateliers de formation » menée en 2014 à la demande de la Région Réunion. Étude à laquelle Laurence Riou a participé en tant que chef de projet. Nous nous servons en partie des données de cette étude afin de conclure ce rapport.

Constat et conclusion :

En conclusion et d'une manière générale, plusieurs constats peuvent être fait. Nous avons vu que l'illettrisme est l'un des « fléaux sociaux » majeurs de nos sociétés, publiquement reconnu en Europe et dans le monde. Malgré les nombreux progrès en matière de scolarisation, mais aussi malgré ceux en matière de technologie, ce « fléau » continue de progresser. Si ce phénomène progresse, ce n'est pas parce que le niveau de formation diminue mais c'est parce que les contextes sociaux-économiques changent, évoluent, demandant ainsi aux individus de s'adapter toujours et encore aux nouvelles demandes.

Le nombre croissant d'actions et/ou de travaux menés pour lutter ou pour prévenir l'illettrisme montrent combien ce phénomène est difficile à appréhender tant à une échelle internationale, nationale que locale et demande dès lors qu'on tienne compte réellement des spécificités propres à chacun des territoires. Il est donc urgent de s'emparer de la question de la diversité des publics touchés par ce phénomène afin de construire un parcours adapté. Ces multiples travaux nous amène également à nous interroger sur la mutualisation des connaissances et des pratiques. L'étude commandée par la Région Réunion en 2014 révèle combien il est impératif de créer un espace permettant aux différents acteurs oeuvrant dans ce champ de développer une culture partagée.